



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



>>> UNE SUCRERIE, UN TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération de Cambrai
et la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France
en partenariat avec
la Ville de Cambrai
lance un

Appel à candidatures **Résidences de création artistique** **septembre 2022 > printemps 2023**

en direction des artistes de tous les domaines d'expression intéressés par une immersion au cœur du territoire du Cambrésis dans toutes ses composantes spatiales, sociales et culturelles en lien avec la sucrerie d'Escaudœuvres

1 – LA SUCRERIE TEREOS – ESCAUDŒUVRES DANS SON TERRITOIRE

Le Cambrésis (Nord) est formé de grandes plaines à la terre limoneuse, argilo-calcaire, propice à la culture de la betterave. Dès le lancement par Napoléon Ier de la culture de ce légume-racine au début du XIXe siècle pour développer la fabrication du sucre en métropole, de petites sucreries s'installent dans les communes rurales du territoire. Elles vont être concurrencées à partir de 1872 par l'installation à Escaudœuvres d'une sucrerie révolutionnant l'acheminement du jus sucré des betteraves.

Son fondateur Jules Linard construit une usine centrale à Escaudœuvres reliée par des canalisations souterraines à un réseau de râperies (où l'on extrait le sucre des betteraves par diffusion dans de l'eau) réparties dans le Cambrésis au plus proche des champs de culture. Elle est réputée à l'époque pour être « la plus grande sucrerie du monde » avec ses 90km de canalisations. Ce système fonctionne jusque dans les années 1960, période à laquelle les camions prennent le relais de ce flux souterrain.

La sucrerie rythme toujours aujourd'hui la vie du Cambrésis tout au long des saisons. A partir du mois de mars, les agriculteurs sèment les graines de betteraves dans les champs. Jusqu'au mois d'août, le paysage se colore du vert caractéristique et bien ordonné de cette plantation à caractère industriel. Fin septembre, des silos composés de betteraves arrachées de la terre par des machines agricoles commencent à émerger le long des routes de campagne, ramassés selon un planning précis par des camions qui viennent nourrir la « bête industrielle », étonnant complexe industriel sur plusieurs niveaux composés de cheminées, tuyaux, hangars, silos, étuves. De septembre à janvier, celle-ci tourne, fume, produit sans discontinuer pour réaliser l'alchimie de cette plante « vulgaire » (*beta vulgaris*) en cristaux de sucre (« or blanc ») qui partiront vers des sites de packaging ou des industries agro-alimentaires pour la fabrication de glaces, sodas et autres friandises.

De la plantation ancrée dans le territoire au commerce international, la sucrerie joue un rôle clé dans le Cambrésis aussi bien au niveau historique, économique, paysager, social, technique

qu'imaginaire. Si les agriculteurs, les transporteurs, les employés et les saisonniers de la sucrerie sont concernés directement par cette activité, les habitants le sont également, maintenus en éveil pendant la campagne automnale par l'odeur caractéristique qui émane de l'usine, par le balai des camions, par la terre qui s'accumule et les betteraves éperdues sur les routes.

2 – INTENTIONS ET OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

- **Intentions**

La communauté d'agglomération de Cambrai a l'ambition de mettre en œuvre, au travers d'une stratégie partagée, une série d'actions permettant aux habitants une meilleure appréhension et compréhension de la sucrerie d'Escaudœuvres et de son « écosystème » dans le cadre des 150 ans de l'usine sur la période 2022-2023.

En partenariat étroit avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France et le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Cambrai, il s'engage à développer une dynamique autour de la sucrerie et des liens qu'elle entretient avec le territoire du Cambrésis à travers des résidences mission d'artistes qui seront les amorces de ce projet.

Le dispositif « résidence mission d'artistes » contribuera à fédérer et sensibiliser les habitants, à partager, croiser et faire évoluer les regards, les représentations et les connaissances sur la sucrerie par une démarche artistique et à étoffer une dynamique d'**appropriation collective**. La résidence est également un outil facilitant la rencontre et les échanges avec et entre les habitants.

De manière plus précise, il est attendu du projet proposé par les artistes qu'il interroge la sucrerie dans toutes ses composantes, qu'il révèle les enjeux de la sucrerie sur le territoire, qu'il soit porteur d'exploration de la sucrerie et du territoire, qu'il ouvre des portes à l'expérimentation, qu'il questionne l'existant et ouvre sur l'imaginaire, qu'il accompagne la réflexion de l'équipe sur le projet.

- **La résidence-mission**

La résidence mission d'artistes repose sur la disponibilité de l'artiste ou du collectif d'artistes positionné de manière centrale sur le territoire pendant **6 mois de manière discontinue** afin qu'il puisse partager son univers artistique, sa démarche et ses expériences avec les habitants et investir avec eux l'histoire et l'imaginaire liés à la sucrerie.

Il est important de bien prendre en compte le fait que la résidence-mission n'est nullement une résidence de création puisqu'il n'y a pas de commande d'œuvre. Pour les artistes en résidence, il s'agit de partager leur regard, leur approche et leurs savoir-faire, de s'engager dans une démarche d'expérimentations aux côtés des partenaires du projet pour contribuer à **révéler la sucrerie en lien avec son territoire** ainsi que ses potentialités aux habitants concernés par le périmètre de la résidence. Toutefois, ces expérimentations donneront lieu à des productions artistiques construites avec les habitants.

Cette dynamique collective de réappropriation du territoire bénéficiera également d'approches croisées ouvrant sur d'autres formes de sensibilisation et de médiation. Plus largement, elle croisera les pratiques d'acteurs impliqués dans d'autres volets de la dynamique (agriculteurs, saisonniers, salariés de la sucrerie, transporteurs, guides, habitants, randonneurs...) dans ce qui se veut être un laboratoire original d'action culturelle patrimoniale.

- **Objectifs**

Il s'agira pour l'artiste d'aller à la rencontre du territoire et d'interroger le contexte historique, scientifique, industriel, économique, géographique, imaginaire, culturel, humain, de s'en inspirer,

de se l'approprier. Le projet devra être participatif ou collaboratif.

L'artiste associera des professionnels du territoire en lien avec la sucrerie et les tissus agricole et économique. Il pourra s'appuyer sur les fonds documentaires disponibles et notamment les archives détenues par la sucrerie. Il pourra associer les structures culturelles (service Ville d'art et d'histoire, Labo-Cambrai, Musée des Beaux-Arts, théâtre Scènes Mitoyennes, Les Scènes du Haut-Escaut, l'Archéo'site...), les établissements scolaires et d'enseignement supérieur (filiale agro-alimentaire, Ecole Supérieure d'Art) et les structures socio-éducatives du territoire (Animation Jeunesse Rurale), premières entrées pour aller à la rencontre des habitants dans les communes rurales.

Les résidences participeront activement à la compréhension par les habitants des enjeux soulevés par la présence de la sucrerie sur le territoire.

Elles sont un outil facilitant la rencontre et les échanges avec et entre les habitants, elles permettront de créer ou recréer des liens plus étroits entre les habitants et la sucrerie et les terres de culture.

Les résidences ont également pour objectif de :

- Donner à comprendre toute la dimension d'une activité agro-industrielle en lien avec un territoire
- Développer la curiosité, l'imaginaire et l'expérimentation sensible autour de la sucrerie
- Créer des liens entre les habitants (écoles, habitants des petites communes, professionnels...)

Les artistes, en lien avec les partenaires impliqués, pourront expérimenter artistiquement et mobiliser les habitants et initier des dynamiques en les invitant à :

- redécouvrir leur environnement proche, mieux le comprendre mais surtout mieux le ressentir
- éveiller ou réveiller leur curiosité et leur créativité pour valoriser leur territoire
- apprécier la valeur de ces paysages saisonniers et leurs potentialités
- approcher un récit de voyage sans quitter son territoire
- imaginer le territoire de demain en lien avec la culture de la betterave

3 - LE TERRITOIRE D'ACTION

Le territoire d'action sur lequel se déploie la résidence, la Communauté d'agglomération de Cambrai, compte une population d'environ 83 000 habitants. Il regroupe 55 communes.

Abancourt, Anneux, Aubencheul-au-Bac, Awoingt, Banteux, Bantigny, Bantouzelle, Blécourt, Boursies, Cagnoncles, Cambrai, Cantaing-sur-Escaut, Cauroir, Crèvecoeur-sur-Escaut, Cuvillers, Doignies, Escaudoeuvres, Esnes, Estrun, Eswars, Flesquières, Fontaine-Notre-Dame, Fressies, Gonnelieu, Gouzeaucourt, Haynecourt, Hem-Lenglet, Honnecourt-sur-Escaut, Iwuy, Lesdain, Les Rues-des-Vignes, Marcoing, Masnières, Moeuvres, Naves, Neuville-Saint-Remy, Niergnies, Noyelles-sur-Escaut, Paillencourt, Proville, Raillencourt-Sainte-Olle, Ramillies, Ribécourt-la-Tour, Rieux-en-Cambrésis, Rumilly-en-Cambrésis, Sillery-lez-Cambrai, Sancourt, Séranvillers-Foreville, Thun-l'Evêque, Thun-St-Martin, Tilloy-lez-Cambrai, Villers-en-Cauchies, Villers-Guislain, Villers-Plouich, Wambaix.

La Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC) est la communauté d'agglomération la moins peuplée du département mais l'une des plus étendues en superficie (358 km²). La densité de population est la plus faible des Communautés d'Agglomération du Département (213 hab./ km²).

La CAC est la plus rurale du département : un tiers de la population vit en milieu rural ; 48 communes de - de 2 000 habitants.

Afin de faire plus ample connaissance avec la communauté d'agglomération de Cambrai, le lien suivant vous dirige sur son site internet dédié :

www.agglo-cambrai.fr

4 - LA COORDINATION DU PROJET

La direction des affaires culturelles de la Communauté d'agglomération de Cambrai , en s'adjoignant l'appui technique du service Ville d'art et d'histoire de Cambrai*, assure :

- l'identification et la mobilisation des acteurs du territoire susceptibles d'être concernés par la résidence-mission ;
- l'accompagnement des artistes résidents, en les guidant dans la découverte du territoire et en veillant à leurs bonnes conditions de séjour et de travail ;
- la dynamique de médiation patrimoniale qui sera également fortement engagée, en mobilisant artistes et professionnels de champs divers ;
- La mise en relation permettant aux acteurs sociaux et aux enseignants de faire connaissance avec les artistes retenus, de manière préalable à la résidence-mission, et d'être sensibilisés au projet.

En prolongement de la présence artistique, les partenaires s'engagent à développer des actions de médiation croisées contribuant à révéler le territoire et ses potentialités auprès des habitants concernés.

* La Ville de Cambrai appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 1992. Le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » est attribué par l'État, représenté par le préfet de région, aux collectivités qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de médiation et de valorisation de leur patrimoine culturel, architectural, urbain et paysager.

Le service Ville d'art et d'histoire valorise l'architecture et le patrimoine de Cambrai. Il anime le CambraiScope, centre d'interprétation sur la ville au cœur du Labo et propose toute l'année visites, expositions, ateliers, publications pour les habitants, les touristes et les scolaires. La coordination des résidences intervient à titre d'expérimentation culturelle sur le territoire de la CAC.

5 - TEMPORALITÉ

La résidence se déroulera dans le Cambrésis pendant la prochaine campagne sucrière qui débute fin septembre 2022 jusque mars 2023. Elle pourra se prolonger selon le projet au-delà du printemps 2023.

6 - RESTITUTION ET MÉDIATION

La résidence devra donner naissance à des productions individuelles ou collectives qui seront restituées lors du temps fort organisé au Labo-Cambrai, équipement culturel à vocations culturelle, patrimoniale, scientifique et numérique, et sur le territoire du Cambrésis en automne-hiver 2023. Les productions seront valorisées par des temps de rencontres et d'échanges publics et/ou professionnels durant cette même période.

7 - ACTIONS EN RÉSONANCE

Les résidences d'artistes permettront de poser les premières pierres de la dynamique autour de la sucrerie qui s'ouvre pour les deux prochaines années.

En 2022, en parallèle des résidences, des projets sont amorcés avec lesquels les artistes sont invités à échanger, discuter, réfléchir, collaborer :

- un reportage photographique documentaire d'une durée d'un an pour relater l'intégralité d'une campagne betteravière est en cours (mai 2022> mai 2023).
- en partenariat avec l'Éducation nationale, des projets pédagogiques seront menés dans plusieurs établissements scolaires du Cambrésis à partir de la rentrée 2022.
- à partir du printemps 2023, dans l'optique de la préparation du temps-fort qui se tiendra en automne 2023, un programme d'actions et de visites sera mis en place. Les artistes, grâce à la résidence, nourriront la réflexion autour de ce programme.

8 - MODALITÉS FINANCIÈRES ET PRATIQUES

Il est demandé à l'artiste de séjourner sur le territoire pendant un temps dont la durée sera déterminée en concertation avec le porteur de projet en fonction de la proposition artistique. L'hébergement, choisi par la CAC, sera pris en charge dans le cadre de la résidence. Un lieu faisant office d'atelier pourra être mis à disposition.

Le budget total alloué aux honoraires artistiques et interventions éventuelles auprès des publics est de 25 000€. Il sera réparti entre les artistes retenus selon la nature et l'ampleur de la proposition.

Un budget pourra être réservé pour la production après concertation et en fonction du projet.

Le permis de conduire et un véhicule sont nécessaires.

9 – DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

La sélection est effectuée par un jury composé des acteurs locaux impliqués dans le projet de résidence et par la D.R.A.C. Hauts-de-France sur la cohérence entre le parcours, la proposition artistique, le contexte ainsi que l'originalité et la générosité des intentions.

Le jury se réserve le droit de choisir entre 2 et 4 artistes selon les propositions qui seront reçues.

Peut faire acte de candidature tout(e) artiste professionnel(le), français(e) ou étranger(e).

Le candidat doit déjà avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission. Il doit maîtriser l'usage oral de la langue française. Il doit être détenteur du permis de conduire et d'un véhicule personnel.

Les éléments à fournir sont :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du cahier des charges et donc de l'esprit et des attendus de la résidence-mission
- un curriculum vitae
- un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique des artistes-candidat et ses productions/œuvres
- les éventuelles pistes que propose le candidat en vue de la réalisation de gestes artistiques

Dossier à envoyer au format PDF obligatoirement en un seul fichier avant le 2 septembre 2022 minuit à residences.cac.cambrai@gmail.com

L'intitulé du PDF doit mentionner le nom de l'artiste.

Contact :

03 74 51 00 20

Direction des affaires culturelles de la C.A.C.

Florence Albaret

Ville d'art et d'histoire

Diane Ducamp